




Commune de
Paulhan (34)

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Prescription	Arrêt	Publication	Aprobation
9 juillet 2015	29 avril 2024		

Phase arrêt

7.2 - Plan des Servitudes
d'Utilité Publique
éch 1 : 5000°



AC1 - SERVITUDE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH)
• EGLISE NOTRE-DAME INSCRITE MH
• CAVE COOPÉRATIVE INSCRITE MH

AS1 - SERVITUDE RÉSULTANT DE L'INSTAURATION DE PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES EAUX POTABLES ET MINIÈRES
• FORAGE DU RIEU (PPR ET PPE)
• PUIITS DE ROQUEMANGARDE (PPR)
• FORAGE DU DOMAINE DE LAVAGNAC (PPE)
• FORAGE DU MOULIN DE LA PLAINE (PPR ET PPE)

■ PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ

■ PÉRIMÈTRE ÉLOIGNÉ

I1 - SERVITUDE AUTOUR DES CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ
• GAZODUC PÉZENAS-LODÈVE
• GAZODUC ARTÈRE DU MIDI

I3 - SERVITUDE CANALISATION GAZ

I4 - SERVITUDE AU VOISINAGE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE OU SOUTERRAINE
• LIGNE FOUSCAIS-LAVAGNAC
• LIGNE LA GAUDIÈRE-TAMAREAU

EL7 - SERVITUDE D'ALIGNEMENT DES VOIES PUBLIQUES NON CARTOGRAPHIÉ

PM1 - SERVITUDE RÉSULTANT DES PLANS D'EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES
• PPRI MOYENNE VALLÉE DE L'HÉRAULT NORD

■ R - ZONE INONDABLE NATURELLE DE RISQUE GRAVE ROUGE

■ BN - ZONE INONDABLE NATURELLE DE RISQUE IMPORTANT BLEUE

■ BU - ZONE INONDABLE URBANISÉE DE RISQUE IMPORTANT BLEUE

T1 - SERVITUDE RELATIVE AUX VOIES FERRÉES
• LIGNE PAULHAN-MONTPPELLIER